

que le coût de la vie au Canada dépassait celui des États-Unis. C'est du moins l'interprétation donnée par la *Presse canadienne*: "Le coût de la vie au Canada dépasse celui des États-Unis; un relevé de la Banque du Canada montre que la tendance traditionnelle est renversée." Le chef de l'opposition a affirmé que l'inflation est plus forte chez nous qu'aux États-Unis.

J'ai demandé à voir le document sur lequel se fondait cette nouvelle de la *Presse canadienne* et j'ai constaté qu'il s'agissait d'un graphique des indices du coût de la vie où, pour la première fois, la courbe canadienne coupait la courbe américaine.

Ces indices du coût de la vie sont fondés sur des statistiques qui indiquent les changements dans les prix mais ils ne correspondent pas exactement au coût de la vie réel. Certains prétendent qu'ils n'englobent pas tous les éléments; d'autres disent qu'ils donnent un chiffre supérieur à celui du coût de la vie. C'est affaire d'opinion. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas avec l'indice du coût de la vie que la ménagère soutient sa famille mais avec l'argent dont elle dispose pour payer les articles qu'il lui faut acheter.

De loin, les pâturages nous semblent toujours verts. Je me trouvais à Washington, le 28 septembre. J'étais allé m'entretenir avec le président des États-Unis des mesures qui pourraient convenir en vue de réaliser sans retard le projet de canalisation du Saint-Laurent. Naturellement, je me suis procuré un journal de Washington. De fait, je l'ai rapporté avec moi.

Ce document indiquait les prix maximums qui allaient entrer en vigueur, aux États-Unis, à l'égard de la viande de bœuf, le 1^{er} octobre. Tels sont les prix fixés par les moyens de réglementation directe auxquels les États-Unis ont eu recours. On m'informe qu'il en existe d'autres, au marché noir, qui sont plus élevés. Tels sont, néanmoins, les prix autorisés par le gouvernement. Ils intéressent les magasins de détail des groupes 1 et 2, les magasins de détail des groupes 3 et 4 et certains petits établissements de commerce; il y a ensuite les magasins de détail des groupes 3-B et 4-B qui comprennent les grands magasins d'alimentation, à succursales multiples ou indépendants. Les prix fixés pour ce dernier groupe sont moins élevés parce que ces boutiques fournissent moins de service que les autres magasins.

La première rubrique indique les prix suivants: châteaubriant, \$1.34 la livre; filet, \$1.81 la livre; surlonge, désossée, \$1.34 la livre. Je ne fais pas le marché moi-même, mais, dans ma famille où sont représentées trois générations, j'entends parler des prix

élevés qu'il faut payer. Je sais qu'aucun des membres de ma famille ne paie des prix aussi élevés.

Dans un journal d'Ottawa, le *Citizen*, j'ai relevé, la semaine dernière, une réclame où le châteaubriant, parures enlevées, était offert au prix de \$1.05 la livre au lieu de \$1.34 comme l'annonçait le journal de Washington. Tels sont les prix réels qui ont actuellement cours.

Dans une autre page de ce numéro du 28 septembre du *Post* de Washington, on pouvait lire que le prix du lait de la catégorie A augmenterait de 1c. la pinte le lundi suivant; trois laiteries établissaient le prix du lait à 23½c. la pinte. Or il s'agit de la pinte américaine dont le volume est inférieur d'un cinquième environ à celui de la nôtre. C'est donc dire que le prix du lait devait être de plus de 28c. la pinte impériale.

A la suite de renseignements obtenus par l'intermédiaire des bureaux de notre consulat de New-York, je constate que les prix à cet endroit sont un peu plus élevés même que ceux qui sont établis pour les *A & P*, *Safeway* et *Supermarkets* de Washington. Bien que le prix de détail d'une pinte américaine ait été, le 2 octobre 1951, de 23½c., soit un prix équivalent à 28c. pour une pinte impériale au *A & P Supermarket* de 2141 avenue Wisconsin, le prix en vigueur le 12 octobre, ici, à Ottawa, dans une succursale de la *A & P*, était de 19c. la pinte impériale. Il est peut-être de 20c. maintenant. Je crois savoir qu'on a fait des démarches en vue d'augmenter le prix de 1c. Il était néanmoins de 19c. le 12 octobre.

Puis, en ce qui a trait au prix du pain, à Washington, le prix d'un pain blanc de 24 onces tranché, variait de 19 à 21c. Ce pain de 24 onces acheté de la même société, l'*A & P*, ici à Ottawa, coûtait 15c.

M. Diefenbaker: Mais les cultivateurs touchent là-bas un prix plus élevé?

Le très hon. M. St-Laurent: Je compare les prix réels à l'heure présente, afin de juger si, tout bien pesé, il est juste de dire que l'inflation sévit au Canada à un plus haut degré qu'aux États-Unis. Je n'essaie pas de défendre le Gouvernement; je ne tente pas d'étayer une thèse; je ne fais qu'exposer à la Chambre des communes les faits que nous avons pu vérifier et sur lesquels nous devons fonder nos conclusions.

Une voix: Et les cigarettes?

Le très hon. M. St-Laurent: J'ai ici une indication d'après laquelle il fallait, en 1939, le salaire d'une demi-heure de travail, aux taux courants, pour acheter un paquet de vingt cigarettes, tandis qu'il suffit aujourd'hui du travail de vingt minutes.